



BLUE VELVET PATRIMOINE

\$VILLE_CONTACT\$, le \$DATE_JOUR\$

Document d'Entrée en Relation (DER)

Remis en application de l'article 325-5-1 du Règlement Général de l'AMF et par les articles L521-2 du Code des Assurances

CLIENT	A l'attention de : \$TITRE_CONTACT\$ \$PRENOM_CONTACT\$ \$NOM_CONTACT\$ \$ADRESSE_CONTACT\$ \$CP_VILLE_CONTACT\$ \$TEL_CONTACT\$ \$EMAIL_CONTACT\$
--------	--

CONSEILLER	Mme ANNE-LAURE DE MOURGUES BLUE VELVET PATRIMOINE 1 Rue Royale - 332 Bureaux de la Colline, 92210 SAINT-CLOUD 06 16 55 93 73 al@bluevelvetpatrimoine.com
------------	--

Informations sur le professionnel

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

Nom ou dénomination sociale : BLUE VELVET PATRIMOINE

Adresse professionnelle ou siège social : 1 Rue Royale - 332 Bureaux de la Colline, 92210 SAINT-CLOUD

SIREN : 902927995

NAF/APE : 6619B

Données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Mme ANNE-LAURE DE MOURGUES pour l'entrée et la gestion de la relation client (suivi administratif et commercial des dossiers clients).

Elles sont conservées pendant 5 ans après la fin de la relation et sont destinées à Mme ANNE-LAURE DE MOURGUES.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Mme-ANNE-LAURE DE MOURGUES-1 Rue Royale - 332 Bureaux de la Colline, 92210 SAINT-CLOUD-06 16 55 93 73-al@bluevelvetpatrimoine.com.

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

I. Statuts légaux et autorités de tutelle

Votre conseiller (ou intermédiaire) est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 21008639. (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : www.orias.fr) au titre des activités réglementées suivantes :

| CIF (Conseiller en Investissements Financiers)

Conseiller en investissements financiers (CIF) adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine (CNCGP), association agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les conseils donnés en matière d'investissements financiers¹ sont fournis de manière non-indépendante et reposent sur une analyse large des différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments

Les établissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le CIF entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : **néant**.

| IAS (Intermédiaire en Assurance)

Courtier en assurance dans la catégorie « b »

Courtier en assurance positionné dans la catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et qui propose un service de recommandation personnalisée, en expliquant au client pourquoi, parmi plusieurs contrats ou plusieurs options au sein d'un contrat, un ou plusieurs contrats ou options correspondent le mieux à ses exigences et à ses besoins.

Entreprises d'assurance avec lesquelles le courtier peut travailler et travaille : CARDIF, VIE PLUS, ERES, INTENCIAL, SWISSLIFE.

L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Adhésion à l'association professionnelle agréée par l'ACPR : CNCGP

| IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements)

Courtage en opérations de banque et en services de paiement

Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en N-1 : **néant**.

Établissements avec lesquels il existe un lien financier (si le courtier détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement) : **néant**.

Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le courtier travaille : BNP, BRED.

¹ A l'exception des conseils portant sur la fourniture de services d'investissement et sur la réalisation d'opérations sur biens divers.

Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit, de financement ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription.

Service de conseil portant sur un contrat de crédit immobilier

BLUE VELVET PATRIMOINE, propose un service de conseil au sens de l'article L. 519-1-1 du Code monétaire et financier portant sur des contrats de crédit immobiliers.

Le montant de la rémunération perçue au titre du service de conseil vous sera communiqué préalablement.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé par l'IOBSP avant le versement effectif des fonds prêtés.

L'activité d'IOBSP est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Adhésion à l'association professionnelle agréée par l'ACPR : CNCGP

| Agent Immobilier

Titulaire de la carte professionnelle n° CPL92012021000000217, par délivrée la CCI-R Paris Ile-de-France et permettant l'exercice de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce. Absence de garantie financière, non détention de fonds, effets ou valeurs pour compte de tiers.

L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

II. Mode de communication

Les modes de communication à utiliser entre BLUE VELVET PATRIMOINE et le client sont les suivants : Réunions physiques ; Courrier ; Envois de courriels ; Fax ; Téléphone ; Interface sécurisée du site internet d'Outils.

III. Protection des données personnelles

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par : Anne-Laure de Mourgues en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et de limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse : al@bluevelvetpatrimoine

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL en ligne ou par courrier postal.

IV. Assurance Professionnelle

Assurance en responsabilité civile professionnelle : MMA IARD, 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans cedex 9.

V. Litiges

En cas de litige ou de réclamation, les parties s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Vous pouvez adresser une réclamation à votre conseiller habituel qui disposera de dix jours pour en accuser réception, puis de deux mois, à compter de son envoi, pour y répondre.

Vous pouvez en second lieu saisir gratuitement un médiateur de la consommation, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an :

- Pour le conseil en investissements financiers : Le Médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur> ;
- Pour les autres activités : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), service médiation de la

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

VI Autorités de tutelle

Au titre de l'activité de conseil en investissement financier : Autorité des marchés financiers (AMF) – 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02

SIGNATURES

Le Client atteste avoir pris connaissance du Document d'Entrée en Relation.

Fait en deux exemplaires, à \$VILLE_CONTACT\$ le \$DATE_JOUR\$ dont 1 remis au Client.

Signature du Conseiller	Signature du Client
Fait à : Le : BLUE VELVET PATRIMOINE Mme ANNE-LAURE DE MOURGUES Signature :	Fait à : Le : \$TITRE_CONTACT\$ \$PRENOM_CONTACT\$ \$NOM_CONTACT\$ Signature :

MENTIONS LEGALES

Société BLUE VELVET PATRIMOINE Société par actions simplifiée au capital de 2 000€, enregistrée sous le n° SIREN 902927995 auprès du tribunal de commerce de NANTERRE- Code NAF/APE 6619B- N° TVA intracommunautaire FR21902927995

Enregistrée à l'ORIAS sous le n°21008639 (www.orias.fr) en qualité de :

- Conseiller en investissements financiers adhérent de l'association ANACOFI, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, numéro d'enregistrement NC - L'activité de CIF est contrôlable par l'AMF
- Intermédiaire en assurance en qualité de Courtier en Assurance - L'activité d'IAS est contrôlable par l'ACPR ;
- Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement en qualité de Courtier opérations de banque et en services de paiement - L'activité d'IOBSP est contrôlable par l'ACPR ;
- Intermédiaire en Transactions immobilières - titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n°CPL92012021000000217 délivrée par la CCI-R Paris Ile-de-France, ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur - L'activité immobilière est contrôlable par la DGCCRF ;

Assurance RCP et Garantie Financière : MMA, N° 18263166/232725.

MMA IARD, 160 rue Henri Champion 72030 Le Mans Cedex 9

Adresse du siège social : 1 Rue Royale - 332 Bureaux de la Colline, 92210 SAINT-CLOUD

Téléphone du siège social : 06 16 55 93 73

Email du siège social : al@bluevelvetpatrimoine.com